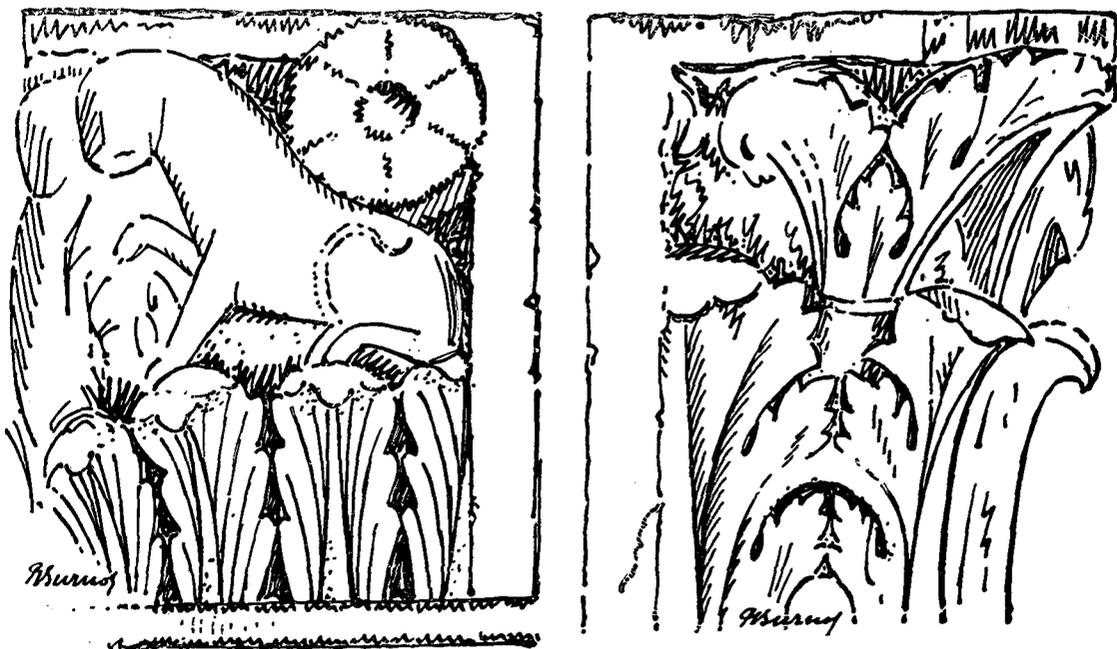


d'homme, dans un mur en construction au vieux quartier du Pont-Paradis, ainsi qu'on le faisait en Grèce et en Italie pour les pierres à inscriptions. Il est possible que cette pierre ait été destinée¹ à commémorer un événement important ; on peut aussi lui attribuer des origines beaucoup plus modestes ; en tout cas, rien n'autorise à les fixer en toute certitude.

II. DEUX CHAPITEAUX ROMANS DU XI^e SIÈCLE

Il s'agit de deux chapiteaux volumineux qui servent actuellement de base à une sorte de tonnelle aménagée en oratoire dans le jardin de l'Hôpital de Beaujeu. Ils proviennent de la vieille église Collégiale du



Château construite vers le milieu du XI^e siècle² et démolie en 1793. Ces

1. Il est cependant douteux qu'elle se rapporte à la reconnaissance faite par le seigneur Edouard II de Beaujeu des libertés et franchises accordées à la ville de Villefranche trois ans plus tard, à la date du lundi 22 décembre 1376. Cf. Louvet, II, 475.

2. Cf. Obituaire du chapitre de Beaujeu au huit des calendes de décembre, 1065 : *Obiit dominus Hugo Belliogenicis AUCTOR et RESTITUTOR nostrae ecclesiae.*